











NATURA 2000

Synthèse du groupe de travail sur la définition des objectifs opérationnels et des actions par enjeu

Zone Spéciale de Conservation FR2500080 « Littoral ouest du Cotentin de Bréhal à Pirou »

Zone de Protection Spéciale FR2512003 « Havre de la Sienne »

4 avril et 4 mai 2023, à Pirou et à Tourneville-sur-Mer

Personnes présentes :

- Claire ANDRIEUX, Responsable environnement à COCM;
- Guillaume BINET, Chef de service, service départemental de la Manche, OFB;
- Patrice CAHU, Club Nautique de Regnéville ;
- José CAMUS-FAFA, Adjoint au maire de Pirou ;
- Delphine CHEVRET, Juriste, Manche-Nature;
- Gérard CORRON, Président de l'AMHV;
- Michel DAVID, Co-président de l'Association « Les Amis de la Côte des Havres »;
- Karine DEDIEU, Chargée de mission milieu marin « Natura 2000 en mer », OFB;
- Bruno DELALLEE, Secrétaire de l'AMHV;
- Stéphane DE SAINT JORES, DDTM, service environnement;
- Simone DUBOSCQ, Maire d'Anneville;
- Laure DUCOMMUN, Chargée de mission mer et littoral, DREAL Normandie ;
- François DUDOUIT, Référent littoral à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), délégation centre;
- Grégoire FAUTRAT, Gestionnaire de la RCM de Geffosses, FDC50 ;
- François FAVIER, Attitude Manche;
- Mélissande GAULTIER, Chargée de mission mammifères marins au GMN;
- Maxime GONY, Directeur de la qualité de l'eau à CMB;
- Gwendoline GOUCHET, Chargée de mission révision des DOCOB au SMLN/Conservatoire du littoral;
- Philippe HAMEL, Vice-président du CNPA;
- Adeline HUBERT, Responsable du service GEMAPI à CMB;
- Jean-Marc JACQUETTE, Vice-président de l'Association de Chasse Maritime de la Côte Ouest du Cotentin et chargé de mission au CRC;
- Yann JONCOURT, Chargé d'études au Service Littoral et Mer de la Délégation Territoriale et Maritime des Bocages Normands de l'AESN ;
- Marine LASSAU, Chargée de Mission Habitats Marins des Sites Natura 2000 normands du Golfe Normand Breton - projet LIFE Marha à l'Office Français de la Biodiversité;
- Max LECAMPION, Co-président de l'APP2R;
- Marie LECOMPTE, Service civique au GMN;

- Jérémy LEFBVRE ; Animateur EEDD, association AVRIL ;
- Noëlle LEFORESTIER, Maire de Pirou ;
- Stéphane LEMIÈRE, Garde-gestionnaire du littoral secteur sud Manche (Agon à Bréhal) au Syndicat Mixte Espaces Littoraux de la Manche (SyMEL);
- Jean LEPIGOUCHET, Président CPML50;
- Didier MABILLE, Président de l'APAM Le Sénéquet ;
- Mélanie MARTEAU, Chargée de mission chiroptères, GMN;
- Jean-Marie OURSELIN, Vice-président de l'APAM Le Sénéquet;
- Gilles PANIER, Association Lùndi;
- Madeleine PASTUREL, Présidente de l'Association Pastorale des Havres de la Côte Ouest du Cotentin ;
- Jean-Benoît RAULT, Maire délégué à la commune de Tourneville-sur-Mer;
- Frédéric REGNAULT, Président de l'Association de Chasse Maritime de la Côte Ouest du Cotentin ;
- Sabrina REGNAULT, Maire de la commune de Tourneville-sur-Mer;
- Corentin RIVIÈRE, Salarié au GONm ;
- Élise RENAULT, Animatrice Natura 2000 du site Littoral ouest du Cotentin de Bréhal à Pirou et chargée de mission au SMLN/Conservatoire du littoral ;
- Sandrine ROBBE, Adjointe du chef de Pôle Mer et Littoral, DREAL Normandie ;
- Martial SALVI, Maire de Regnéville-sur-Mer;
- Manuel SAVARY, Directeur CRC Normandie Mer du Nord ;
- Maxime SPAGNOL, Chargé de mission littoral et biodiversité pour l'association AVRIL et médiateur de l'estran pour l'APP2R;
- Claire TANGY, élue à la commune de Tourneville-sur-Mer ;
- Gilles TARTOIS, Club nautique de Regnéville ;
- Ivan TATARD, Association « Les Amis de la Côte des Havres » ;
- Louis TEYSSIER, Maire de Blainville-sur-Mer et conseiller délégué au littoral à CMB.
- Laura TOUVET, Présidente de Manche-Nature ;
- Hélène VENTELON, Présidente de l'association « Les Amis des Dunes et du Marais ».

Personnes excusées:

- Bruno CHEVALIER, adhérent du Groupe Ornithologique Normand (GONm);
- Hervé GUILLE, président du SAGE COC à CMB;
- Loïc LECAPITAINE, Animateur SAGE COC;
- Romain MEROUR, Chargé de mission Environnement Natura 2000 au CRPMEM Normandie.

Les organisateurs (Syndicat Mixte Littoral Normand/Conservatoire du littoral et la DREAL) remercient les communes de Pirou et de Tourneville-sur-Mer pour l'accueil, le prêt des salles et le café ainsi que le GMN pour sa présentation et l'ensemble des participants pour leur présence et leurs interventions.

Quatre groupes de travail ont été formés pour permettre de réfléchir aux objectifs et aux opérations des tableaux d'arborescence liés aux enjeux suivants :

- 4/04/2023 matin = enjeu 1 « Des prés salés essentiels au fonctionnement du système côtier : productivité primaire, ressource et accueil de nombreuses espèces (hivernage et migration d'oiseaux d'intérêt communautaire ; reproduction et nourricerie de poissons comme les bars, les mulets, les soles à marée haute) » + enjeu 2 « Une zone d'alimentation hivernale unique en France, notamment pour la Bernache cravant à ventre clair »
- 4/04/2023 après-midi = enjeu 3 « Des milieux estuariens, zones de passage pour les poissons amphihalins, de ressource et d'accueil pour les oiseaux et les mammifères marins (également pour les juvéniles de poissons halieutiques à marée haute) »
- 4/05/2023 matin = enjeu 4 « Des milieux dunaires diversifiés accueillant la nidification, l'hivernage et la migration d'oiseaux ainsi que la reproduction d'amphibiens et l'alimentation des chiroptères »
- **4/05/2023** après-midi = enjeu 6 « Un public sensibilisé et respectueux des enjeux naturels du site ».

L'enjeu 5 « Une mise en œuvre du Document d'objectifs et une animation adaptées aux besoins du territoire » sera élaboré en interne (DREAL et structure animatrice du DOCOB).

L'enjeu 7 « Une connaissance des habitats, des espèces et de la fonctionnalité du site Natura 2000 en relation avec les espaces naturels voisins » sera rédigé à l'aide des experts scientifiques, tout comme les opérations de suivis naturalistes et les indicateurs d'état.

Pour chacun des quatre groupes (enjeux 1 + 2, enjeu 3, enjeu 4, enjeu 6), l'<u>ordre du jour</u> était le suivant :

- 1. Explication des définitions de la partie « Plan d'action à court-moyen terme » du tableau d'arborescence
- 2. Ateliers en groupes : définition des objectifs opérationnels, du résultat attendu et des opérations
- 3. Restitution et débat en salle entière

Déroulement de la séance

1. Explication des définitions de la partie « Plan d'action à court-moyen terme » du tableau d'arborescence

La méthode de révision des DOCOB a évoluée et est basée sur celle de l'OFB nommée CT88 (Cahier technique n°88). Cette nouvelle méthode est centrée sur les enjeux, propose de nouveaux indicateurs pour mettre en lien la gestion et l'état des populations ainsi qu'un nouvel outil synthétique appelé tableau d'arborescence.

Les définitions (cf diaporama) liées aux différentes cases à remplir dans les tableaux d'arborescence ont été expliquées pour permettre à chacun d'essayer de les remplir.

Lors du groupe de travail lié à l'enjeu sur les milieux dunaires, le Groupe Mammalogique Normand a présenté les résultats de l'inventaire des chiroptères sur trois sites du Conservatoire du littoral (cf diaporama du GMN).



2. Ateliers en groupes : définition des objectifs opérationnels, du résultat attendu et des actions

Une fois les définitions abordées, les participants ont été invité à travailler en groupe. Des tables réparties dans la salle comportaient chacune un tableau d'arborescence pré-rempli avec plusieurs facteurs d'influence et pressions différents. Les participants ont été invités à se rapprocher de la table qui les concernait ou intéressait le plus. En petits groupes ils ont débattu des objectifs opérationnels (sur les 10 ans à venir du plan de gestion) et des opérations à mener pour réduire les pressions impactant l'enjeu étudié.



4. Restitution et débat en salle entière

Les débats ont été restitué en salle entière. Chacun a pu prendre la parole pour émettre des réserves, approuver ou apporter des compléments à certaines opérations proposées.





Les propositions écrites en petits groupes et restitués en salle entière lors de ces deux journées ont ensuite été complétées par les données relevées lors des échanges réalisés en 2022. Une première version de ces tableaux d'arborescence est jointe à ce compte-rendu. C'est sur cette base que chaque structure sera consultée pour rédiger ensemble le détail des fiches opérations.

Pour finir, les tableaux et les fiches opérations seront soumis à validation par les experts scientifiques et par le COPIL.